



Liquidation d'une succession

Par **jy57**, le **14/04/2017** à **10:44**

Depuis 3 ans, année du décès de ma mère, la succession n'est toujours pas réglée. Nous étions 7 enfants. Un frère est décédé. Il avait 3 enfants qui ont refusé sa succession. Une de ses filles à des enfants mineurs. C'est ce qui bloquerait la finalité de l'affaire. Il n'y a que peu d'argent, mais 2 terrains dans un départements tiers dont la valeurs ne dépasse pas les 500 euros.

Les héritiers directs et indirects sont tous d'accord pour que ces terrains soient achetés par le fils d'un des frères.

Il semble que tout est bloqué à cause des jeunes mineurs.

Comment sortir de cette situation?

Merci